

LE TIERS-MONDE A L'ERE DE LA GLOBALISATION OU LA QUETE D'UN « REPOSITIONNEMENT »

O. FERDIOU*

Les décennies 1980 et 1990 auront marqué l'évolution du Tiers-Monde d'une double empreinte .

D'une part, en effet, le développement de la crise économique internationale qui a dû inciter les pays les plus avancés eux-mêmes à des adaptations audacieuses (révolutions technologiques entraînant un processus de délocalisation massive des entreprises déclassées, non performantes), aura eu des incidences extrêmement pénalisantes pour la majorité des P.E.D (Pays en Développement): faillite des modèles de croissance, crise de l'endettement, explosions sociales, etc...

D'autre part, la dissolution du pacte de Varsovie et l'éclatement de l'U.R.S.S. vont ouvrir la voie au développement d'un nouveau " deal " politique international fondé sur la convergence des systèmes Est-Ouest avec, pour corollaire, un soutien décisif des pays occidentaux aux réformes libérales initiées par les pays de l'Est et les pays transfuges du bloc soviétique .

Face à la conjonction des effets de la crise économique internationale et du rapprochement Est-Ouest, le Tiers-Monde menacé de marginalisation se trouvera ainsi placé dans une zone de turbulences où les tentatives individuelles de sauvetage prendront désormais le pas sur les réflexes collectifs de survie .

A - L'effritement du " Mythe "

Le mythe du Tiers-Monde en tant que groupe d'Etats politiquement engagés dans des cadres de mobilisation communs (groupe des " 77 ", mouvement des pays non-alignés, groupements des pays producteurs-exportateurs de matières premières,

* Maître de Conférences. Faculté de Droit d'Alger.

organisations régionales) subit les contrecoups d'une évolution chaotique essentiellement marquée par une différenciation de plus en plus nette des niveaux de développement atteints par les différents membres .

1 - L'énorme disparité des évolutions économiques au sein du Tiers-Monde

Elle se traduit par l'émergence de nouvelles sous-catégories de pays (" pays pétroliers ", " Nouveaux Pays Industriels", pays du " Quart monde ", " Pays moins avancés ") dont la principale implication est de rompre l'unité originelle d'un groupe d'Etats initialement tendus vers l'exigence d'un Nouvel Ordre Economique International qui prenne en compte leurs aspirations communes au développement ¹. Ainsi, bien que sur certains chapitres précis, l'ensemble des Etats du Sud peuvent sans doute avoir quelque avantage à converger leurs efforts, il reste que les spécificités des uns et des autres conduisent à agir parfois avec discernement, en fonction des enjeux. Ainsi, à propos des solutions à la crise de l'endettement, il y a place pour un éventail de positions entre des pays aux " revenus intermédiaires ", et ceux déclarés " moins avancés " .

En matière de libéralisation du commerce international dans le cadre de l'O.M.C. (Organisation Mondiale du Commerce), quelle politique commune serait-elle susceptible de susciter l'égalité d'adhésion des pays du Sahel et ceux de l'Asie du Sud-Est?

Enfin, aux clivages traditionnels entre " pays côtiers " et " pays enclavés " ou " sans littoral ", qui ressurgissent toujours à propos des discussions sur le droit de la mer, s'ajoutent les oppositions entre les P.T.M. (Pays du Tiers-Monde) aux excédents financiers considérables (les monarchies du Golfe) et les pays surendettés .

¹ En fait, il faut bien se rendre à l'évidence qu'au moment où la majorité des Etats du Tiers-Monde souffrent du blocage de leur développement, des pays comme la Corée du Sud, Singapour et Taiwan suivis par le Mexique, la Thaïlande et le Venezuela, connaissent une forte croissance économique et démontrent, comme l'Inde, qu'ils sont de plus en plus aptes à maîtriser les processus d'innovation technologique qui leur garantit la conquête de nouvelles parts de marché dans le monde .

2 - L'hypothétique harmonisation des positions politiques entre Etats non-alignés

La disparité des situations économiques des P.E.D. constitue une sérieuse menace pour la cohésion de ces derniers, en fait de moins en moins enclins à observer la discipline de groupe, notamment au sein de l'O.P.E.P. (Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole).

D'une façon générale, il est remarquable en effet que loin de susciter une mobilisation accrue des Etats du Tiers-Monde et un raffermissement de leur front commun, la frustration résultant pour eux de l'échec de la confrontation engagée avec les pays développés dans les années 1970, semble avoir au contraire davantage contribué à les démobiliser.

Par la suite, les conflits frontaliers et le développement des troubles internes parfois suscités et alimentés de l'étranger, concourent à rendre laborieuse toute perspective de rapprochement et d'unification des positions au sein du Tiers-Monde .

a - L'essoufflement des organisations communes

En dépit des protestations de foi unitaire, il n'est guère douteux que la solidarité de principe des Etats du Tiers-Monde cache mal, en réalité, l'existence d'intérêts divergents, ainsi qu'on peut le constater à travers les cas de l'O.P.E.P., de la ligue des Etats arabes et de l'U.M.A. (Union du Maghreb Arabe).

a. 1 - Le cas de l'O.P.E.P

Après s'être érigée en porte-drapeau du mouvement revendicatif du Tiers-Monde grâce aux succès remportés en matière de revalorisation des prix des hydrocarbures, l'O.P.E.P. multiplie les signes d'essoufflement lors des années 1980 et frôle plusieurs fois l'éclatement dans les années 1990 .

Ainsi, chargé par l'O.P.E.P. d'évaluer périodiquement la demande mondiale en hydrocarbures et de définir les plafonds de production en corrélation avec le niveau de la demande, le comité ministériel de surveillance du marché a été souvent incapable de remplir sa mission en raison de l'indiscipline des Etats membres en matière de respect des quotas qui leur sont alloués .

Divisée en effet entre partisans de la défense des prix et ceux favorables à l'accroissement des parts de marché, l'O.P.E.P. parvient difficilement à transcender ses clivages et empêcher la chute des prix en-deçà du niveau fixé d'un commun accord

(prix de référence), menaçant de la sorte les équilibres budgétaires des pays membres les plus vulnérables qui font de l'accroissement de leurs recettes pétrolières la condition sine qua non à la fois de la poursuite de leur développement et de leur stabilité interne .

a .2 - Le cas de la ligue des Etats arabes

L'exemple de la Ligue Arabe est assez révélateur des tares congénitales qui semblent affecter la quasi-totalité des organisations du Tiers-Monde .

Minée en effet par des dissensions permanentes entre radicaux et modérés, la ligue des Etats arabes n'est jamais allée au-delà de la simple proclamation des idéaux unitaires, et l'attachement des pays membres à la règle de l'unanimité consacrée par l'article 7 du pacte fondateur représente un obstacle de taille à l'avancée concrète du processus unitaire .

De fait, alors que depuis 1948, la lutte anti-sioniste a pu servir de base de ralliement et susciter la volonté de coopération par la signature de la convention de défense commune et de coopération économique en date du 13 Avril 1950, ainsi que la conclusion de la convention du 13 août 1964 prévoyant la création d'un marché commun arabe, l'approche sécuritaire dans le Monde Arabe a toujours fait prévaloir, en pratique, la prééminence des visions étatiques, même si des efforts particuliers sont parfois déployés pour conférer une dimension sous-régionale au traitement des problèmes de sécurité ainsi que cela ressort de l'expérience du C.C.G. (Conseil de Coopération du Golfe) .

Ainsi, après avoir longtemps maintenu une unité de façade, la ligue connaît ces dernières décennies de sérieuses turbulences qui révèlent son incapacité à relever les défis qui lui sont posés, tels que la signature par l'Egypte des accords de Camp David en 1979 et l'invasion du Koweït par l'Irak en août 1990 .

a.3 - Le cas de l'U.M.A.

L'U.M.A. aurait pu offrir l'exemple d'un regroupement sous-régional véritablement opérationnel si le processus de son développement n'était pas étroitement lié à la sacro-sainte volonté de ses dirigeants .

En concentrant l'essentiel des pouvoirs entre les mains du Conseil présidentiel et en ne faisant des autres organes que des instruments d'exécution, de suivi et au mieux, de consultation, le Traité de Marrakech du 17 Février 1989 consacre en effet la vision étatique des regroupements régionaux interarabes . De ce fait, quoi d'étonnant à ce qu'une défection d'une seule partie, le Maroc en l'occurrence, condamne l'ensemble de l'édifice à la paralysie ?

En réalité, si l'Algérie à qui revient la présidence de l'U.M.A. semble avoir accédé à la demande marocaine de gel des activités de l'union, une telle décision a dû s'imposer non pas en raison du poids relatif du Maroc au sein de l'ensemble maghrébin, mais compte tenu sans doute de la tiédeur affichée par les autres partenaires (Tunisie et Mauritanie) et de la désaffection déclarée de la Libye .

b - La multiplication des crises internes au Tiers-Monde

Après avoir été le réceptacle de l'affrontement idéologique Est/Ouest, le Tiers-Monde connaît, par-delà la fin de la guerre froide, le développement de nombreux conflits .

Or, qu'il s'agisse des conflits frontaliers ou des crises politiques internes, leur prolifération n'est pas sans incidence sur la fragilisation du Tiers-Monde en tant qu'ensemble géopolitique dans le contexte de la restructuration mondiale qui s'opère au double plan économique et politique .

b. 1 - Les conflits frontaliers

Ils sont la conséquence de la balkanisation opérée par les puissances coloniales mais en dépit des solutions proposées et souvent admises en vue de leur règlement ou de leur prévention, les conflits frontaliers connaissent une prolifération surprenante dans le monde en développement .

Ainsi, en Asie et plus encore en Afrique où la charte constitutive de l'O.U.A. (Organisation de l'Unité Africaine) consacre dès 1963 le principe de l'intangibilité des frontières héritées de la colonisation, ni la création du mécanisme de prévention des conflits ni les tentatives de regroupement sous-régionales ne sont venues à bout des tentations belliqueuses des États qui s'expriment à la fois dans la course aux armements, la subversion et l'ouverture ponctuelle des hostilités (incursions armées, escarmouches, etc...) .

b. 2 - Les conflits politiques internes

Les troubles politiques internes que connaissent de nombreux P.T.M. sont la conséquence directe des systèmes répressifs instaurés par les forces ayant pris le relais du pouvoir colonial, au lendemain des indépendances .

Prenant en effet prétexte de la sauvegarde de l'unité nationale, les dirigeants du Tiers-Monde ont, dans leur majorité, sciemment sacrifié la démocratie politique sur l'autel du développement économique et social . Ce faisant, les pays concernés

n'auront cumulé que les échecs, car en ayant fait l'impasse sur la démocratie, les élites dirigeantes n'auront ni assuré la stabilité des régimes, ni permis de vaincre le sous-développement .

Or, la recrudescence des conflits internes à la faveur des ouvertures démocratiques qui s'opèrent dans le Tiers-Monde n'est pas sans répercussions sur la stabilité des régimes en place, comme on le constate dans la région des Grands Lacs, de même que le développement des conflits internes au Tiers-Monde ouvre souvent la voie à l'intervention des puissances extérieures dont les motivations n'ont qu'un rapport lointain avec le souci du rétablissement de la paix et de la stabilité dans ces pays .

B - Vers la recomposition des alliances ?

A bien des égards, les deux dernières décennies constituent pour le Tiers-Monde le début d'un processus évident de décantation .

Soumis en effet à la pression d'évènements majeurs aggravation de la crise économique internationale, effondrement du bloc des pays de l'Est, mondialisation de l'économie de marché- les P.T.M. tentent de s'adapter aux mutations en cours en combinant deux méthodes: le maintien formel des anciennes bases de regroupement mouvement des non-alignés, groupe des " 77 ", O.P.E.P., Ligue arabe, O.U.A., O.C.I. (Organisation de la Conférence Islamique) etc... et la création de nouvelles structures (le G. 15 par exemple) .

Mais au-delà de l'apparente volonté de préserver l'unité organisationnelle des P.E.D. se profile de plus en plus, en vérité, la tentation du renouveau par la désaffection manifeste des P.T.M. à l'égard des institutions communes traditionnelles et, corrélativement, l'adhésion à de nouvelles structures de regroupement parrainées par les pays industrialisés .

1 - Les enseignements de la crise du Golfe

L'invasion du Koweït par les forces irakiennes le 02 août 1990, à l'instar de l'occupation du TIMOR oriental par les forces indonésiennes et du Sahara occidental par celles du Maroc, montre à l'évidence que les faits de domination dans le monde ne sont plus l'apanage des seules grandes puissances . Mais plus fondamentalement, la gestion de la crise du golfe est caractéristique de l'incapacité des organismes régionaux du Tiers-Monde à régler les conflits locaux et, fait encore plus notable, de la volonté des Etats membres de les empêcher .

Ainsi, de la même façon que le Maroc a récusé la prétention de l'O.U.A. à se saisir du problème sahraoui, les monarchies du Golfe ont pesé de tout leur poids pour faire avaliser l'inaptitude de la Ligue Arabe à rétablir la paix dans la région, en considérant que seules les Nations Unies sont en mesure d'y parvenir .

En fait, instruites des perspectives d'évolution des relations internationales et de la logique américaine de pacification du monde, les monarchies du Golfe qui ont conscience d'être davantage menacées par l'expansionnisme irakien que par l'hégémonisme d'Israël, ne pouvaient que souhaiter une action punitive et dissuasive à l'encontre de l'Irak, prenant ainsi le risque d'une dégradation prolongée des rapports au sein du Monde Arabe .

2 - L'avenir des regroupements traditionnels du Tiers-Monde

Plusieurs facteurs contribuent à façonner le paysage institutionnel du Tiers-Monde et conditionnent son évolution . Ils vont de la dissolution de fait de certaines organisations comme par exemple le Conseil de Coopération Arabe au gel des activités des autres comme c'est actuellement le cas de l'U.M.A. en passant par le désengagement de certains Etats vis-à-vis des institutions du Tiers-Monde, comme c'est le cas de l'Equateur et du Gabon en ce qui concerne l'O.P.E.P., et comme c'est également le cas de l'Argentine vis-à-vis du mouvement des non-alignés .

Mais d'une façon générale, la tendance principale qui s'exprime à propos de beaucoup d'organisations du Tiers-Monde est la désaffection chronique des Etats membres à leur égard et qui peut se résumer à travers quatre attitudes concomitantes .

a - La faiblesse du niveau de représentation des conférences au sommet des P.T.M

C'est l'une des attitudes les plus expresses qu'adoptent les P.T.M. à l'égard des organisations communes . Or, s'il est vrai que la non-participation de chefs d'Etat aux conférences au sommet peut être justifiée par l'évolution des situations internes à leurs pays respectifs ce qui, en soi déjà, dénote la nature autocratique des régimes du Tiers-Monde rien n'indique d'autre part que le non-déplacement des chefs d'Etat n'est pas motivé par un manque de considération à l'égard des organisations elles-mêmes ou des pays qui les accueillent . Ce fut du moins ainsi que le président du Sénégal Abdou Diouf interpréta le boycott du 6è sommet de l'O.C.I. (réuni à Dakar du 9 au 11 décembre 1991) par un grand nombre de chefs d'Etats arabes . De même, aux travaux du 26è sommet de l'O.U.A. de juillet 1990, seuls 15 chefs d'Etat étaient présents sur les 51 membres que comptait l'O.U.A.

b - L'absence de participation aux structures de concertation communes

Dans les conditions particulières liées à l'évolution du Tiers-Monde, l'absentéisme des pays membres traduit leur sentiment de désintérêt à l'égard des structures de concertation collective comme cela s'est clairement produit, par exemple, lors de la réunion du groupe des " 77 " à Kuala Lumpur, en Malaisie, en août 1989 où, sur les 128 pays en développement que compte le groupe, seuls 57 pays ont été représentés, alors que l'ordre du jour de cette réunion devait être consacré aux moyens d'insuffler les échanges commerciaux entre les P.E.D., notamment par l'élargissement du système global de tarifs préférentiels (G.S.T.P.).

c - Le non-versement des quote-parts des pays membres au budget des organisations collectives

La rétention financière à l'égard des organisations communes constitue la méthode à laquelle ont recours de nombreux Etats qui préfèrent s'abstenir de verser leurs contributions respectives plutôt que d'assumer publiquement leur retrait de ces organisations .

Ainsi, sur un budget de 24 M. de \$ environ pour l'exercice financier 1992-1993 d'une organisation comme l'O.U.A., 7 M. de \$ seulement ont fait l'objet de versement fin 1993, le montant total des arriérés étant de 62 M. de \$.

Or, la question du non-acquittement, par les Etats membres, de leurs contributions financières serait moins grave si celui-ci ne concernait que l'O.U.A., dans la mesure où le continent africain compte le plus grand nombre d'Etats parmi les pays les moins avancés répartis dans le monde ² .

En fait, c'est l'ensemble des organisations du Tiers-Monde qui pâtit de ce genre de comportement, ce qui traduit par conséquent la dimension structurelle de la crise du monde en développement .

² Il convient d'observer qu'en Afrique même, le fait que les Etats adhèrent à plusieurs organisations régionales ne peut qu'acculer les élites dirigeantes à des arbitrages difficiles quant à l'affectation des maigres ressources disponibles pour s'acquitter des obligations financières inhérentes à leur qualité d'Etats membres. Sur ce point précis, voir la réflexion de KERDOUN A., Régionalisation et intégration en Afrique: Vers un nouveau groupement des pays sahélo-sahariens, Revue IDARA, Vol.8, n°1, Alger 1998, pp. 97-119.

3 - L'émergence de nouvelles structures de regroupement:

L'adaptation du Tiers-Monde aux mutations internationales en cours se traduit, au plan institutionnel, par la création de nouvelles structures de rassemblement qui ont pour particularité de se limiter à un nombre relativement réduit d'Etats .

Cependant, si pour certaines, elles visent à regrouper un nombre déterminé de pays du Tiers-Monde sur la base de communauté d'intérêts, d'autres en revanche ambitionnent de promouvoir de nouvelles solidarités dans le cadre d'organisations parrainées par des pays industrialisés .

a - Les nouvelles constellations d'Etats propres au Tiers-Monde

Elles sont diverses et concernent à la fois des regroupements fondés sur la base de l'exploitation d'un même produit, telle que l'A.P.P.A. (Association des Producteurs de Pétrole Africains créée en janvier 1987 en vue d'harmoniser les politiques pétrolières des Etats membres) ou l'A.A.F.A (Association Africaine du Fer et de l'Acier) et des structures de concertation à vocation générale, comme l'E.C.O (Organisation de la Coopération Economique) qui ambitionne la création d'un " Marché Commun Islamique " en Asie centrale ³ ou tel que le G.15 (Groupe au Sommet pour la consultation et la Coopération Sud-Sud) . Dans l'esprit de ses créateurs, le G.15 fondé en 1989 en tant que groupe institutionnel autonome devait faire pendant au G.7 (Groupe des 7 pays les plus industrialisés), mais sa particularité est qu'il se compose de pays aux niveaux de développement disparates .

b - La quête d'adhésion aux organisations parrainées par des pays industrialisés

La volonté des pays du Sud de s'intégrer aux structures de coopération essentiellement animées ou dirigées par des pays du Nord ne s'exprime pas seulement sur le terrain de l'économie et des échanges, mais concerne également les questions de défense et de sécurité .

³ Initialement limitée à la Turquie, au Pakistan et à l'Iran, l'E.C.O qui a succédé en 1985 à la Coopération Régionale pour le Développement mise en place par le traité d'IZMIR de 1976 s'est élargie depuis 1992, aux républiques majoritairement musulmanes de l'ex. URSS (Azerbaïdjan, Turkménistan, Ouzbékistan, Tadjikistan et Kirghizistan), ainsi qu'à l'Afghanistan et au Kazakhstan.

Sur le plan économique, il est ainsi assez symptomatique que les ensembles régionaux de l'après-guerre froide regroupent les grands ténors de l'économie mondiale avec des P.E.D. Ainsi, en Amérique, la N.A.F.T.A. regroupe les E.U.A., le Canada et le Mexique, et projette de s'étendre à l'ensemble de l'Amérique latine .

Dans la zone Asie-Pacifique, l'A.P.E.C. rassemble 18 pays parmi lesquels se trouvent, à côté de l'Australie, du Canada, du Japon, de la Nouvelle-Zélande et des Etats-Unis, des pays du Tiers-Monde comme Brunei, le Chili, l'Indonésie, la Malaisie et la Thaïlande .

Pour sa part, l'Union européenne envisage la création, dans le bassin méditerranéen, d'une vaste zone de libre-échange à l'horizon 2010 en association avec les pays de la rive Sud de la Méditerranée . De même que les Etats-Unis, soucieux de favoriser l'intégration d'Israël au sein du Monde Arabe, ont pris l'initiative de parrainer la création d'un marché moyen-oriental intégrant l'Afrique du Nord et le Proche-Orient . Sur le plan politique, les intentions sont aussi nettes dans la mesure où des pays du Tiers-Monde ne cachent plus leur volonté de s'associer aux Etats occidentaux dans les structures de coopération liées à la sécurité .

Ainsi, l'Argentine qui s'est retirée du mouvement des Non-Alignés a appelé de ses vœux l'établissement d'une O.T.A.N. bis dans l'Atlantique Sud, à défaut de bénéficier d'un statut d'observateur au sein de l'Aliance actuelle .

Enfin, sollicités par l'O.T.A.N. dans le cadre du dialogue ouvert avec les pays de la rive Sud de la Méditerranée, des pays du Tiers-Monde comme la Mauritanie, le Maroc, la Tunisie et l'Egypte, ont accueilli avec ferveur l'offre de dialogue tandis que d'autres pays attendent de s'y joindre .

Pour sa part, l'Algérie participe aux discussions relatives aux problèmes sécuritaires avec les pays du nord dans le cadre de l'O.S.C.E. (Organisation sur la Sécurité et la Coopération en Europe), du forum méditerranéen et des structures apparentées .

CONCLUSION

Propulsé au-devant de la scène mondiale à la faveur du large mouvement d'émancipation qui a gagné l'Asie, l'Afrique puis l'Amérique latine, le Tiers-Monde a acquis droit de cité dans les institutions internationales en tant que groupe géopolitique structuré, essentiellement marqué par sa double revendication de l'égalité souveraine des Etats et du droit des peuples au développement .

De surcroît, en se démarquant avec éclat de la confrontation idéologique engagée par les deux blocs rivaux, le Tiers-Monde ambitionnait de s'ériger en véritable "conscience du monde" en appelant de ses vœux l'instauration d'un Nouvel Ordre Economique International purgé des faits de domination et d'exploitation. Mais alors que la fin de la "guerre froide" scella définitivement la submergence des systèmes de l'Est (de type socialiste) par ceux de l'Ouest (de type capitaliste), la nouvelle configuration géopolitique mondiale ne manqua pas d'acculer le Tiers-Monde à s'interroger sur la validité des cadres d'organisation traditionnels, et sur la pertinence même des anciens thèmes de mobilisation.

Sans aller, en effet, jusqu'à envisager le reniement systématique de leurs convictions passées, les élites dirigeantes de l'hémisphère sud semblent de plus en plus acquises, dans le nouveau contexte de la mondialisation, à la nécessité d'un "repositionnement".

Ainsi, tant à propos de questions aussi sensibles que la promotion d'un "Nouvel Ordre Mondial de l'Information" dans le cadre de l'U.N.E.S.C.O ou la réforme du système monétaire et financier international, qu'à propos du principe même de "négociations globales" auquel le Tiers-Monde a longtemps marqué son attachement, les nouvelles atténuations apportées aux anciennes revendications, voire même leur abandon, témoignent du souci des dirigeants des pays en développement de s'adapter à la nouvelle dynamique des rapports internationaux.

De ce fait, l'abrogation par l'Assemblée Générale des Nations-Unies de la résolution assimilant le sionisme à une "nouvelle forme de racisme", revêt sans doute valeur de symbole.

Sur le plan institutionnel, les aménagements en cours ne sont pas moins significatifs même si, pour l'instant, le maintien des cadres de rassemblement traditionnels se double de la volonté d'intégrer d'autres structures de mobilisation. En dépit, cependant, des adaptations incontournables qu'impose l'évolution des relations politiques et économiques internationales, il n'est guère assuré que l'adhésion des pays du Tiers-Monde à de nouvelles constellations d'Etats puisse suffire, à elle seule, à les sortir du sous-développement ni même à les mettre à l'abri de toute tentative de domination.

BIBLIOGRAPHIE SELECTIVE

- CHAPUIS (R.), Les quatre mondes du Tiers-Monde, édit. Masson, Paris, 1993.
- CHESNAIS (J.C.), La revanche du Tiers-Monde, édit. Laffont, 1987.
- CONTROT (Thomas), HUSSON (Michel), Les destins du Tiers-Monde: Analyse, bilan, perspectives, édit. Nathan, Luçon, 1993, 207 p.
- HARRIS (N.), The end of the third world: Newly industrializing countries and the decline of an ideology, Penguin edit., London, 1987 .
- HOERNER (Jean-Michel), Le Tiers-Monde entre la survie et l'informel, édit. L'Harmattan, Paris, 1995 167 p.
- LACOSTE (Y.), Unité et diversité du Tiers-Monde, édit. Maspero- Herodote, Paris, 1980.
- OMINAMI (C.), Le Tiers-Monde en crise, édit. La découverte, Paris, 1986.
- ROUILLE D'ORFEUIL (H.), Le Tiers-Monde, édit. La découverte/Repères, Paris, 1987.
- ROUSSELET (M.), Les Tiers-Mondes, édit. Le Monde/Marabout, Paris, 1994.
- TROTIGNON (Y.), Les pays en développement face au XXe siècle, édit. DUNOD, Paris, 1987.
- ZANTMANN (A.), Le Tiers-Monde: Les stratégies du développement à l'épreuve des faits, édit. Hatier, 1990 .